Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 16

Rubrik: À travers les comptes rendus de nos instituts [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

voyons son livre le plus récent : *L'Histoire de mes romans.* Non seulement j'y trouve une diminution de la forme dite *morte*, mais à chaque page se trouvaient dix, vingt et plus, de Passés définis, tous répondant à leurs règles rigoureuses de grammaire.

Je réitère pour la quatrième ou cinquième fois que l'emploi du *Passé défini*, dans de nombreux cas exceptionnels, peut être avantageusement remplacé par le *Passé indéfini*, le *Présent de l'Indicatif* et même par l'*Imparfait de l'Indicatif* lui-même ; mais je montrerai aussi le changement que subit l'action au point de vue de l'idée de temps résultant de ces trois transformations. X. D.

A travers les comptes rendus de nos instituts

(Suite)

Pensionnat de Sainte-Ursule, Fribourg

Dans les cours secondaires, les élèves des IXme, Xme et XIme classes méritent une mention spéciale pour le sérieux qu'elles apportent à leur travail et l'excellent esprit dont elles sont animées. Ces jeunes filles qui, pour la plupart, ont orienté déjà leur activité vers la carrière de l'enseignement et se préparent à affronter l'épreuve des examens officiels, contribuent puissamment à la bonne marche du Pensionnat. Leurs cadettes cherchent à les imiter, sans arriver toujours à triompher de l'exubérance de leur nature. Celle-ci se manifeste, à certaines heures, par le caprice, la légèreté et ce que Mme de Maintenon appelait des « bouffées d'indépendance ». Heureusement, cet âge que caractérise une mobilité extrême, parfois même déconcertante, offre aux éducatrices de précieuses ressources : un appel au cœur, au sentiment de la dignité personnelle est toujours entendu. Joint aux notes hebdomadaires ou mensuelles contresignées par les parents, il suffit, en général, à maintenir ou à faire rentrer dans le devoir le petit monde un peu remuant « des moyennes ». C'est dire que nous appuyons notre action éducatrice, avant tout, sur la collaboration intelligente des parents, et nous constatons avec plaisir que bien rares sont les cas où cette collaboration nous a manqué.

Nous avons peu de choses à relater au sujet des études. Les examens, semestriels dans les cours secondaires, annuels dans les classes primaires, vous ont valu, chères Elèves, des éloges et de précieux encouragements de la part des examinateurs. Ils ont prouvé, là où l'étourderie n'a pas nui au succès, que les programmes sont sérieusement assimilés et que les maîtresses visent avant tout à la culture du jugement. Il est bien loin le temps où l'on faisait à l'instruction le reproche d'être livresque, où la bonne élève était celle qui récitait imperturbablement sa page d'histoire

ou de grammaire. Les multiples et parfois embarrassantes questions d'examen laissent dans l'ombre les mémoires heureuses, pour mettre en relief les jugements sûrs, au coup d'œil rapide et juste, les esprits perspicaces qui savent enregistrer des observations nombreuses et précises. Il faut se réjouir de cette réforme dans l'enseignement et dans l'examen. Toutefois, il y a une ombre au tableau : l'enfant n'apprend plus par cœur, ses mots, ses phrases sont bien de lui, comme ses idées ; mais c'est notre belle langue française qui en pâtit. Nous pensons qu'il faut chercher dans cet abandon peut-être un peu trop radical du mot à mot, une des causes de l'incorrection de style que l'on rencontre souvent chez les élèves, lacune regrettable que signalent bon nombre de revues pédagogiques. Il y a donc là un progrès à réaliser. L'idéal sera atteint, lorsque, en un bon et correct langage, vous saurez exprimer des notions bien assimilées et des idées très personnelles.

Parmi les réformes de l'année scolaire, il en est une qui fut applaudie des parents et des élèves, c'est la suppression de la tâche écrite du jeudi. Ainsi cette après-midi de congé peut être consacrée presque tout entière à une longue et reposante promenade, dont bénéficient la santé et l'entrain, sans préjudice pour l'étude. Quelques parents ne seraient pas fâchés de voir attribuer à chacun des jours de classe le privilège du jeudi. La journée d'une écolière est bien remplie, il faut l'avouer, surtout si, aux branches de culture générale, s'ajoutent des leçons de musique. Après 5 ½ heures de classe et une heure d'exercice de piano, le devoir écrit semble une surcharge. Toutefois, il présente pour l'éducation de la volonté et l'éveil de la spontanéité un tel bénéfice qu'on ne saurait le supprimer sans un réel dommage. On l'a fait justement remarquer, ces tâches à domicile constituent un excellent exercice d'ordre, de ponctualité, d'initiative ; elles incitent l'enfant à organiser son travail, à le mener à bien en dehors de la contrainte et du commandement de la classe. Ce sont là des habitudes morales fort précieuses, nécessaires même ; mais cela n'empêche pas certains parents de trouver ce devoir quotidien trop assujétissant et le temps à y consacrer trop considérable. En contrôlant discrètement la manière dont l'élève exécute son travail, ils seraient amenés à constater, comme nous l'avons fait nous-mêmes, que ce n'est pas la tâche qui est longue, c'est l'écolière qui est lente, ou plutôt, disons le mot, indécise et molle. Tandis que la jeune fille est supposée au travail, elle a sous la main un livre intéressant, qu'il faut finir d'abord ; parfois aussi, elle ne sait pas se fixer, s'interrompt pour mille bagatelles ; et alors que la journée de travail d'une interne est finie à 6 ½ h., celle d'une élève externe de la même classe se prolonge bien avant dans la soirée. Limiter le temps à consacrer à la tâche écrite serait, pour de telles élèves, remédier à leur indécision et les acheminer vers l'heureuse habitude d'entreprendre le devoir avec ardeur, de le poursuivre avec courage et constance. Cet exercice de volonté, répété chaque jour, aurait certainement une répercussion bienfaisante sur toute la vie morale.

(*A suivre.*)